



Editorial

Les réalités de notre monde rural nous renvoient une problématique à laquelle nous devons répondre : la mobilité.

Il existe un besoin manifeste d'offre d'accompagnement de proximité et de premier niveau des personnes en situation d'illettrisme ou d'origine étrangère inscrites dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en milieu rural.

Le besoin est connu mais l'action n'est pas toujours identifiée comme nécessaire. L'émergence et la pérennisation d'une réponse au besoin sous forme d'offre de service n'est en conséquence pas aisée. Le besoin est d'autant plus fort en milieu rural que la mobilité difficile des personnes évoquées précédemment est encore limitée par la faiblesse des réseaux de transports publics.

Nous devons lever les freins à cette mobilité en aidant les personnes à se poser les questions suivantes pour qu'elles mesurent les enjeux de la mobilité :

- Quelle est ma représentation de la mobilité ?
- Quels sont mes repères dans l'espace ?
- Comment puis-je organiser mes déplacements dans le contexte où je vis ?
- Comment devenir plus autonome dans l'élaboration de mes parcours ?

Il faudra les aider à utiliser un réseau de transport en commun, se déplacer dans l'environnement très règlementé de la circulation automobile, se rendre dans des lieux inconnus, dont on ne maîtrise pas les codes : autant de situations quotidiennes qui demandent beaucoup plus que quelques connaissances de lecture de plans ou de signalisations.

L'autonomie, mot essentiel dans le cadre d'une démarche d'insertion sociale et professionnelle, sera également renforcée dans le cadre de la lutte contre l'illectronisme (problèmes d'inclusion numérique) pour diminuer les risques de précarisation et d'exclusion.

Au travers de la mobilité et de l'inclusion numérique, l'association CLE s'engage à aider les personnes à consolider les savoirs de base, lire, écrire, compter.

Ainsi, pourront-elles développer leur capacité s'exprimer, à penser, à avoir un meilleur accès à la culture dont elles sont exclues, l'ignorance menant à des extrêmes barbares, comme nous l'avons vu en octobre : on ne décapite pas la liberté d'expression.

Dans son livre « Indignez-vous », Stephen Hessel écrivait, déjà en 2010, qu'il fallait appeler « à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon à notre jeunesse que la consommation de masse, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. ». « Créer c'est résister, résister, c'est créer ».

Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Article 3. « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Article 11. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme. »

N'oublions pas !

Jacky Prêt
Octobre 2020

Des nouvelles de CLÉ

CLÉ organise des formations visant à améliorer l'inclusion sociale et professionnelle des publics réfugiés, dans le cadre d'actions financées par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).



Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations (DDCSPP)
des Deux-Sèvres



Formation linguistique pour la mobilité

Formation linguistique pour la mobilité, par un accompagnement renforcé des personnes au statut de réfugiés depuis moins de 5 ans; elles et ils ont besoin d'une formation linguistique dans l'accès à la mobilité.

En s'appuyant sur l'apprentissage du Code de la Route, les stagiaires développent leurs compétences langagières pour faciliter l'accès à l'examen ou du moins aux cours dispensés dans une auto-école.

Ce vocabulaire si spécifique au code de la route mérite de s'y attarder, de le mettre en mouvement pour mieux le comprendre et se déplacer en toute sécurité.

Cette action se déroule sur 10 semaines ; chaque stagiaire bénéficie de 8 heures de formation par semaine dont 1 séance en soirée pour les salariés.

Apprentissage linguistique des jeunes de moins de 25 ans dans le cadre du dispositif PIAL

Cette action est destinée à un public de jeunes de moins de 26 ans signataires d'un PIAL (Parcours d'Intégration par l'Acquisition du Langage).



Il n'est pas facile à ces personnes de comprendre nos modes de vie, les valeurs républicaines ou bien encore les codes sociaux, culturels, professionnels de notre pays. Clé propose à ces personnes de s'imprégner de cet environnement au travers des formations linguistiques.

Il s'agit de formations de premier niveau permettant d'acquérir des connaissances de base par une formation linguistique à portée professionnelle, pour découvrir des métiers, des entreprises, les codes sociaux...

Cette action s'étale sur 10 semaines ; chaque stagiaire bénéficie de 9 heures de formation par semaine.

[Cliquer ici](#)



D'autre part, sept personnes ont participé aux trois **séances de découverte du Café numérique** organisé à Parthenay les 9, 16 et 23 septembre. [Cliquer ici](#)



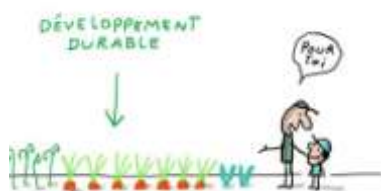
Les nouveaux parcours de formation HSP ont pu se poursuivre au rythme prévu avec les précautions sanitaires requises.

[Cliquer ici](#)

Association Communiquer Lire Ecrire,

Lettre d'information Numéro 5, le 29 octobre 2020 Page 2

CLÉ et le développement durable



Quand nous en avons la possibilité, nous essayons d'inscrire nos actions dans une perspective de développement durable qui économise les ressources de la planète.



Principalement, nos actions se portent sur le domaine des transports ;

- Pour l'organisation de nos activités, nous utilisons les transports en commun qui se présentent à nous. Pour la journée du 24 septembre à Niort ([cliquer ici](#)) et aussi pour celle du 27 août ([cliquer ici](#)), nous avons utilisé les transports en commun pour le trajet Parthenay-Niort. Une fois arrivés dans le chef-lieu départemental, nous avons utilisé les bus de ville pour nous rendre aux lieux de formation où nous étions attendus. Cela nous a permis de travailler à la lecture de tableaux horaires, à la préparation des trajets, à la recherche des lignes de bus, au calcul des coûts...
- Pour la découverte du travail d'un maraîcher à Secondigny, nous avons organisé le trajet en co-voiturage à partir de Parthenay.
- Pour la découverte de ce métier de maraîcher, nous avons privilégié le choix d'un entrepreneur qui développe un projet de production et de commercialisation économe en énergie et respectueux de l'environnement ainsi que des ressources à sa disposition.
- Des stagiaires en situation de grande précarité économique ne connaissaient pas les aides apportées par la région pour les transports. Nous les avons aidé.e.s à effectuer les démarches pour obtenir une carte solidaire qui procure des réductions de tarifs conséquentes.
- En tant qu'employeur, dans le respect de la réglementation, nous prenons en charge une partie de la carte de transport d'une salariée qui utilise les transports en commun pour se rendre au travail.
- Toujours en tant qu'employeur, nous versons une indemnité kilométrique pour une autre salariée qui utilise un vélo électrique pour se rendre à son travail.

La crise sanitaire actuelle a remis en cause notre politique à l'égard du réemploi de consommables. Pour lutter contre le Covid, nous sommes obligé.e.s d'utiliser de nombreux produits jetables ; nous espérons qu'il s'agit d'une attitude temporaire.



En tant que locataires utilisateurs et utilisatrices d'un bâtiment, nous ne pouvons maîtriser la programmation des travaux qui économiseraient de l'énergie pour ce bâtiment qui ressemble parfois trop à une passoire thermique.

Espérons que, pour les économies d'énergie ainsi que pour le confort d'apprentissage des personnes en situation précaire avec qui nous travaillons, les plaques de faux-plafond envolées dans salle de cours soient rapidement remplacées.....



Nous agissons à notre mesure ; il nous reste encore beaucoup à faire.....

Toinon, qui es-tu ?

Bonjour Toinon, nous te rencontrons depuis peu à CLÉ ; peux-tu nous dire qui tu es et ce que tu viens faire ici ?

Je m'appelle Toinon Giret ; j'ai 23 ans ; je suis originaire de Boussais ; certains membres de ma famille sont fortement impliqués dans divers mouvements associatifs. Je viens de passer une licence de psychologie et je suis ici jusqu'en mai 2021 (8 mois), dans le cadre d'un Service Civique. Cette mission Service Civique est un partenariat entre CLÉ et la Ligue de l'Enseignement pour la deuxième année



Pourquoi choisir de faire un service civique ?

Après ces années d'études, je voulais découvrir le monde professionnel, surtout celui du travail social. Je souhaite y travailler et j'ai besoin d'y voir plus clair, plus concrètement. C'est pour cela que je suis intéressé par ce projet avec CLÉ ; je pense que cela va me permettre d'acquérir un minimum d'expérience pour envisager un peu mieux ce que je pourrai faire dans l'avenir.

Que vas-tu faire à CLÉ avec nous cette année ?

Je viens avec une fiche de poste qui définit plusieurs axes assez larges :

- Participer à des projets avec l'équipe de formation;
- Renforcer le lien entre bénévoles ;
- Accueillir le public qui se présente ;

Dans le cadre de ces grands axes, je suis disponible pour apporter ma part aux actions des salariées et bénévoles de CLÉ.

Pendant la durée de mon service civique à CLÉ il est possible de me contacter à l'adresse électronique suivante : toinongiret@associationcle.fr

Du côté des actions de bénévoles



Des bénévoles ont participé à des actions de formation organisées par CORAPLIS.

CORAPLIS est une coordination associative, constituée d'acteur•rice•s et d'associations membres agissant dans le cadre de la Lutte contre l'Illettrisme.....

Un groupe de bénévoles de CLÉ a pu bénéficier d'une formation les 8 et 9 octobre au Centre Pérochon à Parthenay.

Un bénévole a participé à une autre formation organisée par CORAPLIS à Rochefort. L'intitulé de la formation était « **Du sens au signe, du signe au sens** »

Deux autres bénévoles ont aussi bénéficié de cette formation par la suite; nous sommes donc un peu plus nombreux à pouvoir utiliser ces outils en fonction du public que nous rencontrons.

Retrouver plus de détails au sujet de ces formations sur le site ; [cliquer ici](#)



Salle bleue cherche un nouveau nom :

Que dire de la « salle bleue » ? Grande, pratique, accessible, lumineuse avec ses grandes fenêtres et son petit jardin intérieur. Mais la couleur démodée, un rien agressive, le papier peint déchiré, tout cela n'invitait pas à un travail serein pour les formateurs et les apprenants. L'équipe « accueil » a donc décidé de la rendre plus agréable.....D'abord en fixant au mur des panneaux de liège, à la demande des formatrices, pour y épingler les travaux en cours, puis en repeignant 3 murs en blanc, et les boiseries et le 4e mur en gris clair, couleurs davantage à la mode et plus douces à l'œil.

Le chantier de peinture s'est étalé de fin juillet à fin septembre, en tenant compte de l'occupation de la salle, disponible seulement en fin de journée et le mercredi après-midi.

Une dizaine de litres de peinture, pas mal d'heures de travail par des peintres pas professionnelles, beaucoup de bavardage et une bonne ambiance aidant.

Il restera aux usagers à décorer la salle à leur goût, et quand nous ne serons plus soumis au protocole COVID, nous pourrons nous y retrouver pour des réunions.










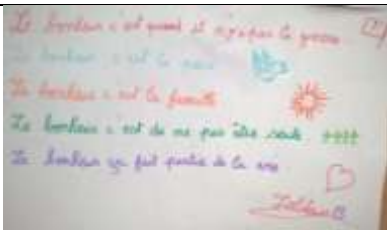

Mais comment nommer cette salle maintenant qu'elle ne contient presque plus de bleu ?

Réalisations d'apprenant.e.s

Des apprenant.e.s ont publié des textes sur le site.

Pour connaître leurs productions, **cliquer sur l'image**

Le tournoi de tennis Open	
Le bonheur dans la revue Vite Lu	

<p>Météo d'automne</p>	
<p>Alphabets de toutes langues</p>	
<p>Environnement et nous</p>	
<p>Festival photos Moncoutant</p>	
<p>Écrits spontanés du jour</p>	
<p>Le bonheur et nous</p>	
<p>Visite de l'AFPA et de la CMA de Niort</p>	
<p>A la découverte du métier de maraîcher à Secondigny</p>	